

Chef de projet programme Villages d'Avenir (H/F)

Ref : MINT_BA090ATA-75084

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Prefecture du Territoire de Belfort

Localisation

Préfecture du Territoire de Belfort / DDT/ BELFORT

Domaine : Direction et pilotage des politiques publiques

Date limite de candidature : 31/12/2023

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Non renseigné

Rémunération

(fourchette indicative pour les contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Management

Non

Télétravail possible

Oui

Vos missions en quelques mots

Groupe RIFSEEP : 3

Contexte :

Le programme Villages d'Avenir porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT), vise à aider des communes rurales de petite taille, porteuses d'une dynamique globale, à réaliser leurs projets de développement à travers un accompagnement en ingénierie dans le respect des enjeux de transition écologique.

Ce programme vient compléter l'offre d'ingénierie déjà déployée par l'ANCT en zones rurales (Petites Villes de demain, ingénierie sur mesure, dispositif des volontaires territoriaux en administration, territoires d'industrie, etc.) et vise en particulier à favoriser le lien entre les

projets des élus des petites communes rurales et les dispositifs d'appui existants (ingénierie, soutien financier) pour lesquels les élus rencontrent des difficultés pour s'en saisir du fait d'un déficit de connaissance et/ou de moyens humains suffisants.

Dans ce cadre, le chef de projet « programme Villages d'avenir » aura en charge les missions suivantes :

- * Sur la base d'un pré-diagnostic initial, en lien avec les collectivités lauréates Villages d'Avenir et les services compétents, préparer un projet de feuille de route de l'accompagnement à mobiliser pour la réalisation des projets identifiés,
- * Identifier les ressources en ingénierie à mobiliser en appui à l'opérationnalisation des projets en lien avec le délégué territorial/adjoint de l'ANCT et ses équipes, mais aussi l'ensemble des services de l'Etat dans les territoires, les opérateurs, les agences départementales et autres partenaires qualifiés.
- * Identifier les aides mobilisables notamment en lien avec la préfecture et appuyer de façon très opérationnelle la collectivité dans le montage des dossiers de demande de subvention, y compris les demandes de fonds européens. Le chef de projet pourra conduire à terme le projet dans le cas où ce dernier n'exige pas de mobilisation particulière d'autres partenaires.
- * Assurer le suivi de la mobilisation des ressources et la levée des freins en lien avec les services compétents
- * Informer les élus des collectivités lauréates de la parution de nouveaux dispositifs pouvant être utiles au déploiement de leur projet au-delà des seuls objets de leur candidature.
- * Le chef de projet assure en continu le déploiement du plan France Ruralités en mobilisant les volets solutions, ingénierie, aménités mais aussi soutien économique.

Outre l'encadrement de proximité et le soutien des services locaux (DDT, DAPPI, DCL), le chef de projet bénéficiera d'une formation, d'un accès à un centre de ressources et d'une mise en réseau au niveau national avec l'ensemble des chefs de projets Villages d'Avenir.

Rattachement hiérarchique : Le poste est placé sous l'autorité hiérarchique du Sous-préfet référent ruralité, secrétaire général de la Préfecture du Territoire de Belfort et sera rattaché fonctionnellement à l'ANCT.

Profil recherché

Compétences/expérience requises :

Sont recherchés des profils bénéficiant d'une expérience conséquente dans les champs suivants :

- expérience réussie de montage/pilotage de projet,
- maitrise des procédures administratives (urbanisme, protection de l'environnement...),
- expérience pratique des dispositifs de financement publics,

connaissance des écosystèmes d'acteurs en ruralités
curiosité, ouverture, écoute et relationnel fluide,
grande capacité à travailler en réseau/équipe et en partenariats
capacité d'analyse et de synthèse
autonomie, réactivité, disponibilité,

Toute expérience en services déconcentrés de l'État ou en collectivité territoriale d'au moins 3 ans est appréciée, de même qu'une connaissance du Territoire de Belfort.

Perspectives : Ce poste permet de développer une expérience d'accompagnement de projets avec les élus locaux, l'Etat et ses opérateurs, ainsi que les parties prenantes présentes territorialement (monde associatif, entreprises, etc.). Il apporte une expérience solide pour évoluer dans le domaine fonctionnel « élaboration et pilotage des politiques publiques » de la nomenclature des métiers de l'État.

Éléments de candidature

Personne à contacter

sgc-rh@territoire-de-belfort.gouv.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Catégorie : Agent public de catégorie A (ou assimilé) ou contractuel de droit public (CDD de 3 ans)

Date de prise de fonctions: 1er janvier 2024

Résidence administrative : Commune de Belfort (90), avec déplacements à prévoir dans le département vers les communes lauréates du programme.

Bureau physique dans les locaux de la Direction Départementale de Territoire (DDT90) 8 Place de la Révolution Française 90 000 BELFORT

Liste des pièces requises pour déposer une candidature :

Voir le formulaire unique de demande de mobilité/recrutement disponible à ces adresses :

* pour les personnels du ministère de l'Intérieur :

http://ressources-humaines.interieur.ader.gouv.fr/images/Mobilite-2023/Formulaire_mobilite_2023.pdf

* pour les candidats externes :

<https://www.interieur.gouv.fr/sites/minint/files/medias/documents/2023-03/Formulaire-de->

Conditions particulières d'exercice

Emploi-type : Chargé de la coordination et pilotage EPP009A - Responsable de projet EPP007A

Durée de la mission : 3 ans

Mise à disposition d'un véhicule administratif pour les déplacements professionnels ou prise en charge des frais de déplacement.

Quotité de travail : 100 % (télétravail possible pour partie)

Pré-requis : permis B

Rémunération :

- dans le cadre d'une mutation CIGEM : rémunération en vigueur au ministère de l'Intérieur suivant grade et grille indiciaire

- dans le cadre d'une candidature d'un fonctionnaire hors Cigem : mise à disposition payée par l'administration d'origine avec remboursement prévu à hauteur maximum de 60 000 euros chargés (coût total employeur) par année de contrat

- recrutement d'un contractuel :

* entre 1 978,23 euros net et 2 472,79 euros net si expérience inférieure 5 ans sur des fonctions similaires

* entre 2 472,79 euros net et 2 888,20 euros net si expérience de plus de 5 ans sur le même type de fonctions

Personnes à contacter pour tout renseignement:

M. Nicolas LARDIER, directeur du SGCD90, 03 84 57 15 67 nicolas.lardier@territoire-de-belfort.gouv.fr

Mme Pauline BACCON-GRAFFE, directrice de la DAPPI, pauline.graffe@territoire-de-belfort.gouv.fr 03 84 57 15 75

Candidature à adresser à : sgc-rh@territoire-de-belfort.gouv.fr en précisant dans l'intitulé du mail « Candidature Chef de projet programme Villages d'Avenir », et à déposer en ligne

Fondement juridique

2° de l'article L332-2 du code général de la fonction publique

Statut du poste

Vacant à partir du 01/01/2024

Métier de référence

Cadre - Experte chargée / Cadre - Expert chargé d'une politique transversale